MOBILITÉ

À vélo dans l'agglo

Les modes de déplacements évoluent vers de nouvelles pratiques axées sur la mobilité durable avec des transports doux, partagés et accessibles pour tous

Schéma Directeur Cyclable

Pour inciter les habitants à utiliser les modes de déplacements doux, l'agglomération a mis en place son Schéma Directeur Cyclable qui a pour objectif d'améliorer la pratique du vélo sur le territoire grâce à la réalisation de travaux d'aménagements (pistes et bandes cyclables, ...)

L'agglomération a de ce fait adopté son Schéma Directeur Cyclable (SDC) : un document unique établi en collaboration avec le Département du Pas-de-Calais, les communes et les services de la CAB permettant de réaliser des aménagements cyclables sur de multiples axes de l'agglomération. En parallèle, l'agglomération boulonnaise a entamé les réflexions nécessaires pour mettre en place un jalonnement efficace et organiser le stationnement sur les années à venir.

Chiffres clés

- 55,6 km d'aménagements cyclables identifiés et programmés en priorité 1
- 2 300 000€ d'engagés depuis décembre 2017

Ci-dessous quelques exemples d’aménagements effectués sur l'agglomération :

Pour les usagers en vélo

Location longue durée de Vélo à Assistance Électrique (VAE)

https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/mobilite/a-velo-dans-lagglo?

La CAB a souhaité mettre en place un système de location longue durée de vélos électriques pour les habitants des 22 communes du territoire boulonnais. L'objectif principal est de repenser les modes de déplacements pour privilégier la mobilité douce sur le territoire.

Ce système peut aussi profiter aux étudiants de l'agglomération qui pourront louer un vélo le temps de leurs études pour simplifier leurs déplacements. Le parc de location de vélos électrique est géré par Marinéo.

Marinéo Vélo - Location longue durée - VAE
(https://www.marineo.fr/se-deplacer/marineo-velo)

Pour des balades en mobilité douce

35 sentiers de randonnées entretenus et ouverts sur le territoire boulonnais, pour permettre aux familles, randonneurs, cavaliers ou Vététistes, de découvrir les richesses de notre patrimoine naturel.

L'agglomération a souhaité confier l'entretien et le balisage de ces sentiers à l'association d'insertion Rivages Propres.

Chiffres Clés :

- 26 sentiers pédestres soit 163 km
- 4 sentiers VTT / VTC soit 74 km
- 5 sentiers équestres soit 50 km

Lien vers l'ensemble des sentiers de randonnées

https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/mobilite/a-velo-dans-lagglo?

Le stationnement vélo

L'agglomération boulonnaise continue le déploiement des équipements pour le stationnement des vélos (arceaux, des appuis, des box consignes, abris sécurisés). L'ensemble des équipements couvrent 12 communes boulonnaises. D'autres installations sont en cours de réalisation et à l'étude.

https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/mobilite/a-velo-dans-lagglo?

Ce projet est cofinancé par l'**Union Européenne** avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : L'Europe investit dans les zones rurales.

https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/mobilite/a-velo-dans-lagglo?

En quelques chiffres :

- 560 places mises en place depuis 2020,
- 276 en 2022,
- 192 sont en cours

Ci-dessous la carte des emplacements des box à vélo

https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/mobilite/a-velo-dans-lagglo?

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES